

devons donner l'exemple. Si nous étions suffisamment nombreux à nous engager à faire ce qui est le mieux pour l'environnement chaque fois que c'est possible, nous pourrions collectivement changer quelque chose.

Madame la Présidente, lors de la Journée de la Terre de 1991, j'espère entendre parler des progrès que nous avons accomplis au cours de l'année 1990. Pour ma part, j'entends bien travailler activement à compter de 1990 à faire partie de la solution.

\* \* \*

### LES FORÊTS

**M. Brian L. Gardiner (Prince George—Bulkley Valley):** Madame la Présidente, la célébration, hier, du vingtième anniversaire de la Journée de la Terre a probablement été la plus considérable de cet événement de l'histoire. Les Canadiens et tous les peuples de la Terre ont aidé la cause de l'environnement en plantant des arbres et en prenant part à la lutte contre le réchauffement de la planète et au reboisement de nos terres surexploitées.

Tout le monde plante des arbres, sauf le gouvernement. Notre propre gouvernement fédéral a laissé expirer les ententes de reboisement avec la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba et l'Ontario et se contente de parler des forêts, sans plus, dans son document dit le Plan vert.

J'exhorte le gouvernement à s'intéresser comme le reste du monde à la Journée de la Terre et à renouveler aujourd'hui ces ententes de reboisement.

\* \* \*

### LA SEMAINE NATIONALE DU BÉNÉVOLAT

**M. Walter Van De Walle (St-Albert):** Madame la Présidente, cette semaine est la Semaine nationale du bénévolat au Canada. C'est donc le moment idéal pour rendre hommage aux millions de bénévoles du pays qui donnent de leur temps pour le bénéfice de leurs concitoyens.

Treize millions de Canadiens, soit les deux tiers environ de la population adulte canadienne, consacrent leur temps et leur énergie à l'un des nombreux services de bénévolat du Canada.

Les bénévoles s'occupent de diverses tâches dans nos collectivités. La société canadienne telle que nous la connaissons ne pourrait pas se passer d'eux. Par leurs efforts et leur engagement, les bénévoles rapprochent les membres de nos collectivités et contribuent à faire régner un esprit qui soit le propre du Canada.

### Article 31 du Règlement

Au nom de tous les Canadiens, je voudrais, à l'occasion de cette semaine du bénévolat, remercier tous les bénévoles d'un océan à l'autre pour l'importante contribution qu'ils apportent à notre pays.

\* \* \*

• (1410)

### L'ENVIRONNEMENT

**M. Rex Crawford (Kent):** Madame la Présidente, les Canadiens se demandent bien ce que le gouvernement fait pour l'environnement. Après avoir participé par millions aux cérémonies qui ont marqué hier la Journée de la Terre, ils se rendent compte que le gouvernement ne fait que brasser du vent et recycler des promesses jamais concrétisées.

Prenons le cas de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Le gouvernement a crié sur tous les toits que cette loi était la plus stricte de l'hémisphère occidental. Pourtant, moins de 3 p. 100 des sociétés prises à enfreindre la loi ont été poursuivies. Pour tout l'Ontario, il n'y a qu'un pauvre inspecteur solitaire chargé de veiller à l'application de cette loi. Pourtant, les conservateurs vont en embaucher 4 000 pour la mise en oeuvre de la TPS. Cette année, on consacra la bagatelle de 25 millions de dollars à la dépollution des Grands Lacs alors que 111 millions iront à la TPS, 111 millions d'une somme totale de 1,5 milliard.

D'après la CMI, la pollution des Grands Lacs, même à des niveaux de toxicité peu élevés, compromet la santé de nos enfants. Pourtant, le ministre de la Santé affirme que des études supplémentaires s'imposent. Les Canadiens exigent que des mesures nationales énergiques et fermes soient prises et que l'environnement occupe le premier rang.

\* \* \*

### LES AVANTAGES SOCIAUX

**M. Dave Worthy (Cariboo—Chilcotin):** Madame la Présidente, les gens de ma circonscription, comme tant d'autres Canadiens, connaissent un taux de chômage élevé. Des programmes spéciaux d'aide et de formation comptent parmi les meilleurs moyens qui peuvent être mis à leur disposition pour leur permettre de progresser et d'accéder au niveau de vie qu'ils méritent comme tous les autres Canadiens. Il y a cinq mois, le gouvernement fédéral a présenté le projet de loi C-21, qui prévoit des mesures d'adaptation améliorées, des programmes accrus de formation et de soutien et, en fin de compte, un régime d'assurance-chômage plus juste.

Cette aide nécessaire ne peut attendre. J'exhorte tous les députés à faire ce qu'ils peuvent pour accélérer l'adoption du projet de loi à l'autre endroit.